



Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.

Fiche action : N°3-9

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Enjeux CTEC :

- Préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages
- Amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- Amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivières
- Communication et sensibilisation

Thématique de l'action :

Zones humides

Il s'agit : Études Travaux Autres (précisez) : ...

Action emblématique « eau et climat » : Oui Non

Action prioritaire inscrite au Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) : Oui Non

Contexte de l'action prioritaire en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Le contexte géo-pédologique est globalement défavorable à la présence de zones humides (perméabilité importante expliquant une circulation essentiellement verticale de l'eau). Les zones humides répertoriées sont limitées aux abords des cours d'eau, zones d'équilibre avec les nappes. L'étude de délimitation menée en 2012 est partie de 3 250 ha de zones humides potentielles pour ne finalement délimiter que 1 688 ha de zones humides effectives, soit à peine plus de 3% du bassin. De plus, les facteurs d'altération des zones humides sont multiples : rectification des cours d'eau, drainage, mise en culture, pratiques culturales, urbanisation, enfrichement... Ainsi, la préservation des zones humides a été identifiée comme un enjeu fort sur le bassin, de même que la mise en place de sites vitrines de communication autour de ces milieux.

Localisation de l'action :

Commune ou territoire concerné : Bassin de la Brèche

Coordonnées X : ... Coordonnées Y : ...

Masse d'eau superficielle concernée : tout le bassin



CTEC BRECHE — Restauration des zones humides sur le bassin de la Brèche

Objectifs de l'action :

Le CTEC a été élaboré peu de temps avant les élections municipales de 2020. Par ailleurs, la création d'un poste dédié aux zones humides sur le bassin de la Brèche est récente. Pour ces 2 raisons, certains projets en zones humides ont pu ne pas être identifiés, soit parce que l'équipe municipale en place ne souhaitait pas s'engager sur un projet à quelques mois des élections, soit parce qu'elle n'avait tout simplement pas été sensibilisée à la problématique de la préservation des zones humides. L'objectif de cette fiche est de permettre la réalisation de projets en zones humides sur des secteurs répondant à l'un de ces 2 critères, dans le cas où la situation évoluerait après les élections. Les projets seront similaires à ce qu'il y a ailleurs, à savoir élaboration puis mise en œuvre d'un plan de gestion, couplées éventuellement à une mise en valeur pédagogique ou à de l'acquisition.

Contenu de l'action :

L'action ne peut être définie avec précision mais regroupe les différentes typologies rencontrées en zones humides : diagnostic, travaux, acquisition, valorisation pédagogique.

Liste des documents annexés à la fiche action ...

Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	État initial	Objectif 2025
Nombre de diagnostic écologique réalisé	0	...
Nombre de sites couverts par un plan de gestion	0	...
Surface communale restaurée/aménagée	0	...

Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : **2021**

Durée prévisionnelle : 5 ans

Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : 60 000 Montant en € HT Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros HT)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
	20 000	20 000		20 000	



CTEC BRECHE — Restauration des zones humides sur le bassin de la Brèche

Plan de financement prévisionnel (étude, travaux)

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : Commune	6 000	20
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	54 000	80

Autres observations :

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : COMMUNE

Adresse : ... Code postal : Ville : ...

N° SIRET : ...

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : ...

Qualité : ...

Téléphone : ... Adresse mail : ...

PARTENAIRES TECHNIQUES : SMBVB, CENP

ANIMATION SUPRALocale (si existante) : CENP